

# 40,18€ en plus par mois : le coût de la vie étudiante augmente (encore) selon l'Unef



Université de Rouen, fac de droit à Rouen Photo d'illustration Paris Normandie/Boris Maslard

La hausse pour l'année universitaire 2024-2025 est modérée après une augmentation de 6,47 % l'année précédente, mais qui porte à 27,76 % l'accroissement du coût de la vie étudiante depuis 2017.

Le coût de la vie étudiante augmente à nouveau en 2024, après plusieurs années de hausse, selon une enquête publiée mercredi 14 août 2024 par le syndicat étudiant Unef, qui dénonce notamment une augmentation des frais d'inscription universitaire.



Selon les calculs du syndicat qui réalise cette année sa vingtième enquête sur le sujet, le coût de la vie étudiante augmente de 2,25 % pour l'année universitaire 2024-2025, soit un alourdissement des dépenses de 482,16 euros par an ou 40,18 euros par mois.

Une hausse de 27,76 % depuis 2017

Une hausse relativement modérée après une augmentation de 6,47 % l'année précédente, mais qui porte à 27,76 % l'accroissement du coût de la vie étudiante depuis 2017.

« C'est une augmentation constante du coût de la vie, et qui est extrêmement forte depuis plusieurs années », commente la secrétaire générale du syndicat, Hania Hamidi, qui regrette une augmentation des frais d'inscription universitaire et de la CVEC, une contribution obligatoire pour les étudiants depuis 2018.

Le niveau de vie des étudiants est ainsi affecté par la hausse des tarifs d'inscription universitaire (+ 2,93 %), des coûts de l'énergie (+ 4,8 %), des loyers dans les résidences Crous (+ 3,5 %) et hors résidences Crous (+ 1,08 %), et par une inflation modérée des prix des produits alimentaires (+0,82 %). Les étudiants boursiers bénéficient quant à eux d'une baisse moyenne des tarifs des transports (-4 %), tandis que leur montant se maintient pour les étudiants non boursiers (+0,36 %).

Manque de logements étudiants ?

En parallèle, le syndicat étudiant proche de la gauche pointe la stagnation des montants des bourses étudiantes, après une réévaluation de 6,2 % à 34 % jugée insuffisante à la rentrée 2023.

Il dénonce aussi le nombre insuffisant de logements en résidence Crous, où sont actuellement logés un peu moins de 6 % des étudiants.

Selon l'Unef, seuls « 8,8 % des logements promis par Emmanuel Macron en 2017 ont été construits », alors que le président de la République avait annoncé la construction de 60 000 logements étudiants.